

VADEMECUM

TYPOGRAPHIE :

Caractères : garamond

Taille : 14

Justifier le texte.

Un seul espace entre chaque mot.

- Règles typographiques relatives à la ponctuation :

Avant le **point** : pas d'espace

Après le **point** : un espace

Avant la **virgule** : pas d'espace

Après la **virgule** : un espace

Un espace avant et après le **point virgule**, et cela vaut aussi pour **les deux points**

Un espace avant et après un **tiret**

En fin de phrase, mettre le point avant les **guillemets**.

Mettre le point après quand il y a un renvoi de note de bas de page ex : ... »¹.

Avant **les points de suspension** : pas d'espace

Après **les points de suspension** : un espace

etc. s'écrit toujours avec un seul point.

Il faut choisir ... ou **etc.** Jamais les deux.

- Mots ou expressions étrangères

Tous les **mots** ou **expressions étrangères s'écrivent en italique** et cela vaut bien sûr aussi pour les locutions latines comme *a posteriori*.

A ce sujet, *media* est un mot latin qui recèle déjà son pluriel : un *medium*, des *media*.

Cependant, les mots étrangers qui n'ont pas de strict équivalent en français et qui sont entrés dans l'usage, écrivez-les sans italique. Exemple : week-end.

En **allemand**, les noms communs comme les noms propres prennent une majuscule.

CITATIONS ET REFERENCES :

- Citations

Concernant les **citations**, les guillemets et l'italique font double emploi.

L'usage aujourd'hui est de **mettre la citation entre guillemets simplement**.

En revanche, si vous reprenez une parole ou un mot d'une citation déjà donnée dans le corps du texte, vous pouvez reprendre le passage entre guillemets ou l'écrire en italique. **Soit l'un, soit l'autre.**

- Sources

Vous devez toujours apporter le plus grand soin à préciser vos sources.

Sauf celles qui sont de notoriété publique dans nos assemblées.

En effet, il peut être accessoire d'utiliser les notes en bas de page pour des références à un nombre limité d'ouvrages bien identifiés, voire à un seul ouvrage.

On donne alors dans le corps du texte, entre parenthèses, le numéro de page s'il n'est question que d'un seul ouvrage, ou le nom de l'auteur ou le titre suivi, après une virgule, du ou des numéros de pages ; l'abréviation p. doit être utilisée.

Exemple : (Lacan, p. 18)

- Les notes en bas de page (garamond 10)

L'appel de note s'écrit toujours en caractère romain. Une note doit toujours se terminer par un point.

Les notes s'établissent de la manière suivante :

- Présentation des références

La première référence à un ouvrage donné se fait au moyen d'une notice complète.

Cette référence se compose des éléments suivants, séparés par des virgules :

- Nom de famille de l'auteur (s'il n'a pas été nommé dans le corps du texte ; le prénom doit être indiqué seulement si l'auteur est vivant ou s'il y a plus d'un auteur portant le même nom)
- Titre (si on ne le retrouve pas dans le corps du texte, il s'écrit toujours en italique)

- Si texte traduit, précisez le nom du traducteur et le lieu.
- Edition sur laquelle vous travaillez (dans certains cas, il est tout à fait bienvenu de citer l'édition originale et/ou l'année de parution, celles-ci doivent apparaître avant l'édition plus récente)
- Année de parution
- Page(s) avec l'abréviation p.

Exemples :

Lacan, *Les Ecrits*, Seuil, champ freudien, 1966, p. 67.

Freud, *L'interprétation des rêves* [1900], trad. I Meyerson, PUF, 1926/1967.

Freud, *Le moi et le ça* [1923], trad. Laplanche et Pontalis, in *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, Petite bibliothèque, 1981, pp. 219-268.

Aristote, *La physique*, livre II, trad. Pellegrin, Paris, Flammarion, GF 2000, p. 134.

Si une seule page : p. 12

Si deux pages : pp. 12, 13

Ensemble de pages : pp. 218-228

- **Exemples de notices :**

L'exemple suivant montre comment présenter plusieurs notes consécutives en utilisant la référence complète pour la première mention et la référence abrégée pour les mentions subséquentes ou encore l'abréviation *ibid.* Cette abréviation signifie au même endroit. Si, dans une note donnée, on fait référence au même ouvrage que dans la note précédente, on utilise l'abréviation *ibid.* Celle-ci remplace tout ce qui, de la référence précédente, s'applique encore. L'abréviation, lorsqu'elle est placée en début de note, prend toujours une majuscule. On n'utilise jamais de nom d'auteur et de titre avec cette abréviation.

1. Lacan, *La chose freudienne in Les Ecrits*, Seuil, Le champ freudien, 1966, pp.401-436 ; 413. (référence à un chapitre complet et à une page à l'intérieur de ce chapitre)
2. *Ibid.*, pp. 418-420. (même source, pages différentes)
3. *Ibid.* (même source, mêmes pages)
4. *Ibid.*, p. 52. (même source, nouvelle page)

Quand la note qui précède immédiatement la note en cours ne fait pas référence à la source citée ici, on ne peut utiliser l'abréviation *ibid.*; il faut donc fournir le nom de l'auteur et le titre abrégé, si cela est possible, avant la référence à la page.

Ex : Freud, *L'homme Moïse*, p. 173.

Quand on fait référence à deux ouvrages déjà cités d'un même auteur : point-virgule entre les notices et utilisation de *idem*. Cette abréviation signifie la même personne. Elle s'utilise pour éviter de répéter le nom de l'auteur s'il est le même que dans la référence qui précède immédiatement.

Exemple : Freud, *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, p. 89 ; *idem*, *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*, p. 77.

Si on retrouve une même référence, sur une autre page :

On cite de nouveau l'auteur et le titre abrégé ou non.

Pour la note suivante, on écrit *op. cit.* pour *opere citato*, *opus citatum* dans l'ouvrage cité. L'abréviation *op. cit.* doit toujours être précédée d'un nom d'auteur, à la condition qu'il n'y ait qu'un seul ouvrage de celui-ci car elle signifie « dans l'ouvrage déjà cité de cet auteur ». Elle ne peut pas suivre un titre ou être utilisée seule dans une note en lien avec le nom d'un auteur mentionné dans le texte. Si l'on donne le titre de l'ouvrage sans fournir d'adresse bibliographique, c'est qu'il a déjà été cité et qu'on peut retrouver la notice complète dans une note précédente.

loc. cit. (*loco citato*, à l'endroit cité). Cette abréviation *loc. cit.* doit toujours être précédée d'un nom d'auteur, et ce, uniquement s'il n'y a qu'un seul ouvrage de cet auteur. Elle s'utilise à la place de *op. cit.* uniquement pour faire référence à la même page d'un ouvrage déjà cité.

Autrement dit, *loc. cit.* n'est jamais suivie d'un numéro de page.

Quand vous citez un article : citez d'abord l'auteur, ensuite le titre de l'article (en italique), ensuite le nom de la revue (en italique) et procédez de la même façon que sus-décrit.

ORTHOGRAPHE :

- **Quelques rappels de règles :**
 - **Y a-t-il** et non Y a-t'il, ou encore Y-a-t-il.
 - Devant un infinitif **fait** reste **invariable**.
 - **Des** devient **de** ou **d'** devant un adjectif ; ex : de beaux immeubles.
 - **Sans que** se construit sans **ne** explétif.
 - **Les nombres** s'écrivent en chiffres uniquement pour les dates et l'heure. Dans tous les autres cas, ils s'écrivent en lettres ; ex : Elle aura quinze ans le 18 décembre 2016.
 - Après **après que**, on met toujours **l'indicatif** ; ex : après qu'il m'a demandé (passé composé) ou qu'il m'eut demandé (passé antérieur)
 - **Quoi qu'il en soit** ne s'écrit pas quoiqu'il en soit.

- Quand il s'agit de duperie, un homme comme une femme est **la dupe** de son ennemi.
- **Concernant l'accord du participe passé conjugué avec le verbe avoir :**
- **Règle générale** : le participe passé conjugué avec AVOIR s'accorde en genre et en nombre avec le COD placé avant le participe.
- **Quelques accords particuliers:**

1 - Le participe passé précédé de EN : lorsque le COD est EN, le participe reste invariable. Ex : des fautes, il en a commis.

2 - Le participe passé suivi d'un infinitif :

a) le participe de verbes de perception comme VOIR, ENTENDRE... suivi d'un infinitif s'accorde si le COD placé avant fait l'action exprimée par l'infinitif.

Ex : les enfants que j'ai vus jouer (les enfants font l'action)

Ex : la pièce que j'ai vu jouer (la pièce ne fait pas l'action)

b) le participe FAIT suivi d'un infinitif est toujours invariable.

Ex: ces plantes, je les ai fait pousser.